

## RAPPORT FINANCIER MJC EXERCICE 2020

L'année 2020 que nous venons de vivre a, comme chacun le sait, été très particulière en raison de la pandémie. Toutefois, les finances de notre association n'ont pas été mises à mal.

L'ensemble des **dépenses**, d'un montant de 24733€, est 2,5 fois plus faible qu'en 2019.

Comme les activités ont été en partie arrêtées, **les achats**, liés à celles-ci et particulièrement pour le LARJ, représentent le quart de ceux de l'an dernier.

**Les charges externes** sont également en diminution pour plus de la moitié par rapport à l'exercice précédent et cela concerne essentiellement les locations de films et les prestations de services de Loire Profession Sport pour les interventions des animateurs. A noter également que le bureau a revu et négocié les contrats d'assurances de la MJC datant de 1998, ce qui a entraîné une économie substantielle (462€ au lieu de 1100€)

**Les frais de personnel MJC**, malgré la décision de maintenir les salaires, ont diminué de 60 %, du fait des aides octroyées par le gouvernement (Indemnités d'activités partielles et prises en charge des cotisations sociales)

Quant aux **recettes**, elles ont diminué de moitié par rapport à l'an dernier.

Si le montant des **subventions** est resté sensiblement identique à l'exception des aides liées aux projets européens qui n'ont pas été versées puisque aucun projet n'a pu avoir lieu.

La forte réduction des recettes provient :

- **du nombre d'adhésions** légèrement en baisse
- **de la diminution des participations aux activités**
- de la **non réalisation** des **ventes** faites par le LARJ et des **manifestations inter-associatives**

Il est important de souligner que le club des aînés, a cessé son activité et a fait un **don** de 1003€ à notre association.

Ainsi le résultat de l'exercice 2020 présente un **excédent de 12 402€** qui vient s'ajouter aux réserves accumulées d'année en année.

**Le bilan** de la MJC, cette année, présente un montant de **120 090€**

Il se décompose ainsi :	<b>Les fonds propres</b> de l'association :	57 858€
	<b>Les factures</b> non réglées au 31/12 :	1 240€
	<b>La subvention</b> européenne reçue en avance du projet à venir :	60 992€

**En conclusion** : L'avenir financier de la MJC est serein. Toutefois, il convient de prendre en compte que sa trésorerie diminuera d'environ 10 000€ sur l'exercice 2021 du fait du remboursement des activités non réalisées suite aux consignes sanitaires gouvernementales.